

CRÉATION DU SENAN FOOTBALL CLUB

Nouvellement créé le Senan Football Club est affilié à la Fédération Française de Football (FFF) et participera au championnat Challenge Foot Loisir, (joueurs de plus de 35 ans). Dans une ambiance conviviale et familiale, le club compte déjà 19 adhérents. Les entraînements se font les mardis à partir de 19h00. Les matchs de Championnat les vendredis à partir de 19h00. Début du championnat fin octobre, au stade de foot de SENAN. Venez nous encourager et nous serons heureux de vous accueillir !

Président : Thierry MILLOT - 06.29.50.33.74

Vice-Président : Christophe HENAUULT - 06.61.25.41.57

Trésorier : Sandy BLANCHE - 06.75.01.09.09

Secrétaire : JP. GRANDREMY - 06.08.85.06.14

Responsable d'équipe : D. OLIVEIRA - 0616534811



COMITÉ DES FÊTES

Notre prochaine manifestation se déroulera le Samedi 9 décembre avec le Noël des enfants. Une sortie au cinéma avec un goûter leurs sera offerte. Le comité des fêtes prendra en charge le transport, le cinéma ainsi que le goûter.

La sortie de Noël est entièrement financée par les bénéfices réalisés lors des différentes manifestations organisées par le Comité des Fêtes, la plus importante étant le vide-greniers (organisé dorénavant sur le stade municipal en août).

Elle est destinée à tous les enfants qui habitent SENAN et qui sont scolarisés de la petite section de maternelle au CM2 à l'école de SENAN ou à l'extérieur.

Les enfants qui n'habitent pas SENAN mais qui sont scolarisés à SENAN ne sont pas concernés par cette sortie. Toutefois, lorsqu'il reste de la place et moyennant une participation financière modique, ces enfants pourront tout de même participer à la sortie. Contact : Isabelle MALAVAL 03 86 63 48 10



A. S. SENAN PÉTANQUE

LE RÊVE AUX BOUTS DES DOIGTS.

Lors du dernier championnat de France jeunes de Soustons (Landes) fin août, le club de Senan avait réussi à qualifier 2 équipes en catégories Cadet. Si une équipe n'a pas donné satisfaction en ne sortant pas des parties de qualifications le samedi matin, l'autre équipe, Jemmy Potier, Dylan Bussy et Nathan Roguet, coachée par Jérôme Billiette, a touché le graal du bout des doigts en se hissant jusqu'en 1/4 de finale avant de plier le dimanche midi contre le Val de Marne futur Champion de France.

128 équipes au départ sur 2 jours de compétition.



3 jeunes Senanais vont les 21 et 22 Octobre à Besançon intégrer le pôle France qui composera l'équipe de France Juniors pour les championnats d'Europe de 2019. (Rayan Kreit, Jemmy Potier et Nathan Roguet). Souhaitons leur bonne chance, la route est encore longue...

Le 23 Septembre dernier, nos jeunes joueurs ont raflé un maximum de titres lors des épreuves de tirs et de points de précision qualificative pour les championnats de Bourgogne du 02 Décembre à Nevers.

Tous ces titres font accélérer le processus d'obtention de notre future 3ème étoile pour notre école de pétanque qui est la distinction maximale auprès de la fédération Française de pétanque.

Reconnaissance pour début ...2018, nous l'espérons.

En parlant de rêves... Paris 2024, la pétanque sera-t-elle olympique ? Pour ces jeunes, je l'espère...

Et oui, la pétanque est un sport !!!

Contact Président : Cédric DUFOUR au 06 13 26 02 40



MAIRIE DE SENAN

Adresse

1, rue d'Aillant-sur-Tholon - 89710 SENAN

Horaires d'ouverture

Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi : de 16 h 00 à 19 h 00

Samedi : sur rendez-vous

Contacts

Téléphone : 03 86 63 46 90

Télécopie : 03 86 63 48 99

Courriel : mairie.senan@wanadoo.fr

Site : comunedesenan.jimdo.com

l'écho de Senan

Bulletin d'information de la commune de Senan - OCTOBRE 2017



LE MOT DU MAIRE

Le brouillard matinal nous rappelle que nous sommes en automne, il sera difficile d'attendre le 15 octobre pour allumer le chauffage.

Le programme annuel 2017 d'entretien de la voirie communale et la restauration de l'église sont terminés. Maintenant nous allons pouvoir commander le chauffage de l'église avant l'hiver. Pour les plus gros chantiers, dans l'ordre, nous allons enfin commencer les travaux de restauration de la mairie, réaliser les trottoirs rue de Joigny et engager les travaux de la dernière tranche d'assainissement collectif.

Concernant la maison Milon, nous n'allons pas

investir de façon importante maintenant, je préfère que nous continuions d'abord ce qui était prévu. Nous apprécierons ensuite, en fonction de nos finances, ce que nous pourrions engager avant la fin du mandat. D'ores et déjà, quelques associations ont commencé à stocker leur matériel.

L'amélioration de l'éclairage du stade de football est achevée. La rue du Champ de Foire sera également éclairée dans quelque temps. Enfin, le projet de création d'un vestiaire de foot est en cours d'étude.

Je vous souhaite une très bonne fin d'année à tous.

Gérard Chat

ÉDITORIAL

La nouvelle formule Sen'en fête et vide-grenier a donc eu lieu les 19 et 20 août derniers. Quelques conclusions peuvent en être tirées d'ores et déjà. Sur un plan général, les manifestations ont attiré un public nombreux, même si la fréquentation le samedi a été un peu moins forte que les années précédentes. Il est vrai que la météo était moins favorable et que la fraîcheur du soir a sans doute découragé un certain nombre de familles. Le vide-grenier, organisé le dimanche sur le terrain de foot-ball par le Comité des Fêtes, a connu un nombre quasi-équivalent d'exposants et de visiteurs. Les exposants ont exprimé leur satisfaction de disposer de davantage de place que sur la place de la Liberté et surtout de pouvoir garer leur véhicule tout proche de leur stand. Satisfaction d'ensemble donc même si certains points peuvent être améliorés.

Les activités associatives proposées le dimanche ont attiré moins de monde que lorsqu'elles fonctionnaient le samedi après-midi. En outre, le public familial fréquentant les stands des associations restaient volontiers pour le repas du soir. Je proposerai donc au comité d'organisation de Sen'en fête de replacer l'an prochain ces activités le samedi après-midi.

Nouveauté oblige, nous n'avons sans doute pas suffisamment fléchi

le nouveau lieu du vide-grenier et certains automobilistes ont cherché un moment le stade municipal. Nous corrigerons cette défaillance l'an prochain.

Comme à chaque édition de Sen'en fête, rien n'aurait pu se réaliser sans le travail et l'investissement des bénévoles des associations, tant dans le domaine matériel que dans celui de l'animation. Nous avons apprécié le nombre conséquent de bénévoles, pour le montage et le démontage des structures indispensables au bon déroulement des manifestations. Je tiens à citer, pour les remercier, le Comité des fêtes qui assure toute la partie buvette et restauration, Champs de culture pour le concert du samedi soir qui suppose une logistique impressionnante, Sandy Blanche pour le feu d'artifice unanimement apprécié. Remerciements aussi aux associations qui ont animé les activités du dimanche matin: Hissez-haut (parents d'élèves), AS Senan Pétanque, Les Créatives, C3V (collectif des trois vallées), et le corps des Sapeurs-Pompiers de Senan.

Enfin, je ne saurais oublier les mécènes qui ont contribué généreusement au financement de la fête. Vous en trouverez la liste complète en page intérieure. Le maire et son conseil municipal leur adressent leurs plus vifs remerciements.

François Bourguignon

Contact : francois.bourguignon@icloud.com



SEN'EN FÊTE

Remerciements aux donateurs pour Sen'en fête

SARL LE VIEUX Puits - Aillant sur Tholon

SARL LEFEBVRE - Aillant sur Tholon

EURL TEIXEIRA Daniel - Volgré

DIMINU'TIF COIFFURE - Senan

SAS BERTRAND - Joigny

PONCHON Arnaud - Senan

COQUILLAT Daniel - Senan

YONNELEC - Sens

SARL BONFILLOU Julien - Senan

AGTC 45 - Orléans

SAS JUSSY - Senan

Entreprise DA SILVA SANTOS - Senan

SARL ACTION AUTO - Appoigny

SENAN AUTOMOBILE - Senan

EARL du BOURG - Senan

BOULANGERIE VAUDESCAL - Senan

LES TECHNIQUES MAINTENANCE - Aillant sur Tholon

MJM - Joigny

ICAUPACK - Auxerre

SOCIÉTÉ ELITE - Joigny



MANIFESTATIONS

● **HISSEZ-HAUT** (parents d'élèves de Senan) :

- Samedi 28 octobre 2017 : Après-midi HALLOWEEN (point de rencontre à la mairie) et partage d'un panier garni en soirée à la mairie

- Dimanche 12 novembre 2017 : Bourse aux jouets et aux vêtements à la mairie

- Vendredi 8 décembre 2017 : Sapins de Noël et marché de Noël à la mairie

- Samedi 3 mars 2018 : Après-midi, jeux de société et partage

FÊTE DU LAVOIR

L'association «Sauvons notre lavoir» a organisé sa fête annuelle, dernière grande manifestation en plein air de la saison à Senan, le samedi 2 septembre dernier. Participation satisfaisante malgré une météo marquée par la fraîcheur. L'ambiance a été réchauffée par la chanteuse ANGY et des produits à déguster revigorants.



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique. Brûler des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbu-

FÊTE DES VOISINS À CHAILLEUSE

Depuis près de vingt ans, les habitants de Chailleuse se réunissent au mois d'août pour un apéritif des voisins. Cette année encore, cette manifestation conviviale a réuni la plupart des habitants du hameau le 15 août dernier, dont les trois derniers maires de Senan. Ce moment partagé fut émouvant et joyeux.



d'un panier garni en soirée à la salle polyvalente de Senan

- Dimanche 25 mars 2018 : Bourse aux vêtements à la salle polyvalente

- Samedi 26 mai 2018 : Après-midi, jeux de plein air pour petits et grands ; en soirée repas à la salle polyvalente

- Samedi 23 juin 2018 : Kermesse des écoles de Senan

● **LES CREATIVES** : Dimanche 17 décembre 2017 : marché de Noël à la salle polyvalente de Senan

● **SAPEURS-POMPIERS** : Le 25 novembre 2017 : repas de la Sainte-Barbe à la salle polyvalente de Senan.

INFOS PRATIQUES

Police **17** - Pompiers **18** - SAMU **15** -

Violences conjugales **3919**

Gendarmerie de Montholon-Aillant **03 86 63 40 17**

Dépannages ERDF **09 72 67 50 89** - GDF **0 800 473 333**

Infirmière : Laetitia Merckling - 6, rue de Paris - 89710 SENAN

09 83 03 03 70 - 06 61 05 87 21

res aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines. La toxicité des substances émises est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

Source ADEME

INFORMATIONS

● Factures d'eau :

courant novembre ou début décembre 2017, vous allez recevoir deux factures d'eau.

1) l'une pour l'eau potable, émanant de la Fédération des eaux de Puisaye-Forterre, pour la période d'octobre 2016 à octobre 2017. Un acompte a été prélevé pour cette facture en juin et vous paierez donc le solde.

2) l'autre, émanant de la commune de Senan mais établie par la Fédération des eaux, pour l'eau assainie, couvrant la période du 1er janvier 2017 au 1er octobre 2017. Pour cette facture, il n'y a pas eu d'acompte et le paiement couvre donc la totalité de la période.

A compter de janvier 2018, pour l'eau potable et pour l'eau assainie, les factures vous parviendront selon les modalités habituelles : acompte en juin et solde en novembre-décembre

● Activités Multi-Sports :



suite à l'arrêt des NAP (nouvelles activités périscolaires) et le retour pour nos écoliers à la semaine de 4 jours, David Ansel, adjoint au maire chargé des affaires scolaires et de la jeunesse, avec l'accord complet du Conseil municipal, a proposé aux enfants de 6 à 11 ans de l'école de Senan de fréquenter l'atelier Multi-Sports le mardi de 16h45 à 17h45 pour des activités

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Vous pouvez vous faire vacciner sans rendez-vous le

SAMEDI 28 OCTOBRE 2017 de 10 à 11 heures

au cabinet Infirmier,

6, rue de Paris à Senan.

Pour tout renseignement,

contacter : Mme MERCKLING

tél. 06 61 05 87 21



CARNET

● Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Amélie WINTERSTEIN le 17 juillet 2017

- Mathis MERY le 14 août 2017

Nous présentons toutes nos félicitations aux parents et partageons leur bonheur.

● Se sont unis par les liens du mariage en la mairie de Senan

- Natacha PLAUTZ et Romain HOUEL le 22 juillet 2017

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

sportives variées. Cette initiative a rencontré un grand succès puisque les 20 places proposées ont été prises dès la première semaine.

● Sapeurs-pompiers de Senan : plusieurs personnes nous ont fait part de leur étonnement suite à la non-intervention de notre corps de sapeurs-pompiers lors d'un incendie qui a gravement endommagé une exploitation de la commune.

Ce n'est pas par manque de bonne volonté mais les sapeurs-pompiers sont soumis à des règles strictes, définies par convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Cette convention a été signée le 11 septembre dernier et précise que le CPI (centre de première intervention) ne peut intervenir qu'après des formations obligatoires qui seront proposées à nos pompiers.

Le président du CASDIS Christophe Bonnefond a organisé une réunion à Auxerre au SDIS, le 7 octobre, à laquelle assistait notre maire, en présence du nouveau directeur, le Colonel Jérôme Coste. Ils ont indiqué qu'ils étaient partisans du maintien des petites unités d'intervention dans les communes rurales. Il a été proposé, afin de motiver davantage les pompiers volontaires, que ces derniers aient la possibilité de bénéficier d'une double affectation, l'une dans la commune d'origine, l'autre dans une unité départementale. Cette procédure, fondée sur le volontariat, aurait un triple intérêt : davantage d'interventions, formations et tenues des pompiers financées par le SDIS, mutualisation des moyens.

Le conseil municipal de Senan s'est engagé à soutenir son corps de sapeurs-pompiers, dont l'essentiel de l'activité est constitué aujourd'hui par l'aide à la personne. Le CPI de Senan ne compte plus actuellement que 6 membres. Les volontaires sont donc les bienvenus.

LE RELAIS MÉSANGE À SENAN

Aillant dispose d'un relais d'assistantes maternelles géré par la Communauté de communes, pour les communes de l'Aillantais "Le Relais Mésange".

Les relais ont pour mission d'apporter aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne et de leur donner la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Ils proposent aussi des ateliers éducatifs pour l'éveil et la socialisation des enfants qu'elles accueillent.

Pendant toute cette année scolaire, par convention entre la CCA et la commune, Senan disposera ainsi d'un atelier éducatif pour les enfants de 0 à 3 ans organisé par le relais Mésange.

Une fois par mois, dans la salle des fêtes, le jeudi matin de 9h30 à 11h30, un temps "d'éveil rythmique" sera offert aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle par Françoise Wilson, habitante de notre commune, qui gère la mini académie d'Auxerre.

